

Communiqué de Presse

Le 2 avril 2025

Lancement de la saison 2025 des Échappées Nature de la Charente-Maritime

Depuis plus de 50 ans, le Département marque le début de la saison touristique du réseau des Échappées Nature, en mettant à l'honneur un de ses sites emblématiques. Après la Cabane de Moins, le Port des Salines et la Maison de la Forêt, c'est dans les Marais de Brouage qu'a lieu, ce jour, le lancement de saison. Véritable territoire de coopération, les Marais de Brouage rassemblent de nombreux partenaires engagés aux côtés du Département : le Conservatoire du Littoral qui fête cette année ses 50 ans, le Conservatoire d'Espaces Naturels, la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron, l'Union des Marais de Brouage et l'Association Foncière Pastorale de Brouage.



50 ans d'engagement en faveur de la nature sur l'ensemble du territoire

Le réseau des Échappées Nature regroupe un ensemble de 130 sites pour 57 000 hectares d'espaces naturels fragiles et exceptionnels de par leur flore, leur faune, leurs paysages, mais aussi leur histoire et celles des hommes et des femmes qui les ont mis en valeur. Actuellement, 51 d'entre eux sont accessibles au public, tandis que les 79 autres rejoindront progressivement le réseau.

Afin de structurer et pérenniser ces initiatives, le Département a mis en place des Contrats d'Objectifs en partenariat avec 33 acteurs – 19 collectivités et structures publiques, ainsi que 14 associations. Un budget annuel de près d'1,7 million d'euros est alloué pour garantir un accompagnement efficace des projets.

Depuis 50 ans, le Département de la Charente-Maritime en lien étroit avec ses partenaires,

préserve, sauvegarde et réhabilite ces espaces remarquables, afin de les valoriser auprès du grand public.

Tout au long de l'année, les Échappées Nature invitent petits et grands à comprendre les secrets de la nature, en explorant des paysages uniques et diversifiés : **les marais littoraux** (Poitevin, Rochefort, Brouage...), **les estuaires** (Sèvre, Charente, Seudre et Gironde), **les vallées alluviales** (Charente, Seugne, Boutonne...), **les terres agricoles** (Aunis, Saintonge...), **les îles** (Aix, Madame, Oléron, Ré), **les falaises** (Yves, Chassiron, Meschers...), **les dunes** (Seulières, Saint-Trojan, Arvert...), **les massifs forestiers, landes et coteaux calcaires** (Haute Saintonge, bords de Gironde).



CONTACT PRESSE : **Vanessa CHARTREUX**

vanessa.chartreux@charente-maritime.fr | 05 46 31 76 10 | 06 45 86 35 63

Communiqué de Presse

Un programme d'animations nature pour tous les publics

En 2024, les sites Échappées Nature ont enregistré une forte fréquentation, avec près de 300 000 visiteurs accueillis dans les Maisons de site et un total de près de 1,4 million de visiteurs dans les Espaces Naturels Sensibles ouverts au public.

Avec l'arrivée du printemps, les 14 Maisons de site qui disposent d'un espace d'accueil du public et les 37 autres sites Échappées Nature proposent une programmation d'animations riches et variées, concoctées par des équipes d'animateurs passionnés.

Parmi les 14 Maisons de site, 5 sont gérées par des équipes du Département. Il s'agit de l'Asinerie du Baudet du Poitou à Dampierre-sur-Boutonne, du Marais aux Oiseaux à Dolus-d'Oléron, du Parc de l'Estuaire à Saint-Georges-de-Didonne, de la Pierre de Crazannes et de Vitrezay en Haute-saintonge.

Les 9 autres sont gérées par les partenaires du Département : Cabane de Moins / Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime, Port des Salines / Communauté de Communes de l'Île d'Oléron, Embarcadère des écluses de Bazoin / Communauté de Communes Aunis Atlantique, Station de lagunage / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Réserve naturelle des marais d'Yves / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Réserve naturelle de Moëze Oléron / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Maison du Fier – Lilleau des Niges / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Vitrezay / Communauté de Communes de Haute-Saintonge, Maison de la Forêt / Communauté de Communes de Haute-Saintonge, Écomusée du Marais Salant.



Partenaire privilégié du Département, le Conservatoire du Littoral fête ses 50 ans

Établissement public créé en 1975, le Conservatoire du Littoral œuvre pour la préservation des espaces naturels littoraux et des rivages lacustres en France. En acquérant des sites menacés, il garantit leur protection à long terme tout en permettant leur mise en valeur et l'accueil du public. En 2025, le Conservatoire du Littoral célèbre ses 50 ans d'engagement en faveur de la protection et de la valorisation de ces espaces. Son action a permis d'assurer la gestion durable de ces espaces, en étroite collaboration depuis sa création avec le Département.

Dans les Marais de Brouage, l'acquisition d'une part importante des terrains, a fait du Conservatoire du Littoral l'un des acteurs majeurs de la protection de ce site. En effet, les marais de Brouage constituent un espace naturel d'exception s'étendant sur 13 000 hectares, classé Natura 2000 et Espace Naturel Sensible.